

Le présent communiqué établi par BROSSARD SA est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231- 28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF»)

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE  
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



**A L'INITIATIVE DE**



**PRIX DE L'OFFRE : 8,29 € PAR ACTION BROSSARD SA  
DUREE DE L'OFFRE : du 23 juin 2011 au 13 juillet 2011 inclus**

En application de l'article L.621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°11-245 en date du 21 juin 2011 sur la note en réponse établie par BROSSARD SA.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de BROSSARD SA, déposées auprès de l'AMF le 21 juin ont été mises à la disposition du public, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF. L'attention du public est attirée sur la partie 5.4 de ce document relatif aux intentions de la Société quant à l'évaluation au 30 juin 2011 de ses éléments incorporels.

Ces informations ainsi que la note en réponse de BROSSARD SA sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la société BROSSARD SA ([www.brossard.fr](http://www.brossard.fr)) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- BROSSARD SA, 15 rue Dosne - 75016 PARIS.

Pour toute information complémentaire :  
Direction financière - Tel. : +33 (0)4 73 63 44 85